

Je le trouve nommé pour la première fois dans une commission donnée le 4 avril 1459, par André Porte, lieutenant du sénéchal de Lyon, conformément à la déclaration de Charles VII, de 1455. Il y est dit que le sire de Beaujeu « se faisait reconnaître les fiefs de l'Eglise de Lyon, sçavoir ceux de Francheleins, de Lurcy, de Corcelles, de Diost, de Barbarel, de la dixme de Marlieu, outre la rivière de Saône, et de Chastillon-d'Azergues, du Bois-d'Oingt, de Grézieux, de la Rey, de l'Argentière, de Bagnols en deça de la Saône, dont les seigneurs avaient toujours reconnu d'être vassaux de l'Eglise de Lyon, et que voulant défendre l'Eglise de Lyon, qui était de fondation royale et qui est sous la sauvegarde du Roy, il ordonnait de faire défenses aux seigneurs supérieurs de faire reconnaître leurs fiefs, à peine de cinquante marcs d'or, ou autre plus grande à encourir envers le Roy, en cas de contravention ; et en cas d'opposition, il ordonne que ces seigneurs seraient assignés par devant lui. Ce qui fut la même année. »

Le procès qui s'en suivit devant Guillaume Becey, procureur du Roy à Lyon, d'abord, puis devant la Cour royale du bailliage de Mâcon, nous montre que le seigneur de la Rey était alors noble Philippe de Blods, dont la famille a donné des religieux au monastère de l'Isle-Barbe ; ce qui fournit à l'auteur *des Mazures* l'occasion d'écrire dans sa *Table des Maisons nobles* (1) : « La maison de la Rey qui, a eu des biens à Tarare et dans le Beaujollois, estoit fort bonne en effect, elle a eu alliance avec celle de

la paroisse de Saint-Galmier en Forez, qui appartenait à la famille Staron jusqu'en 1789.

Celui dont il s'agit ici est placé dans la carte 21^e de l'atlas de M. de Bombourg, près du bourg de Ronno, à la source d'un ruisseau qui descend à Amplepuis, le plus au nord de ses trois affluents.

(1) P. 22 et 23 de l'édition donnée à Lyon, en 1846. Conférez l'article Roche-Baron, p. 23.